AB HYDRO-CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 6 RUE DU CHEMIN DE FER
10110 CELLES SUR OURCE
521 810 614 RCS TROYES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUILLET 2026

L'an Deux-mille-vingt-six,

Le 29 juillet, A 14 heures,

Les associés de la Société AB HYDRO-CONCEPT, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, divisé en 2 000 parts de 50 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Madame Amandine TRANCHART, titulaire de 2000 parts sociales en usufruit,

- Monsieur Emilien TRANCHART, mineur représentée par Madame Amandine TRANCHART, titulaire de 1000 parts sociales en nue-propriété,

- Monsieur Marius TRANCHART, mineur représentée par Madame Amandine TRANCHART, titulaire de 1000 parts sociales en nue-propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Amandine TRANCHART, gérante associée.

Monsieur Jean-Michel DILIGENT est présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Madame Amandine TRANCHART, démissionnaire,

- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Amandine TRANCHART de ses fonctions de gérante à compter du 1er septembre 2026 et décide de nommer en qualité de nouveau gérant non associé à compter du 1er septembre 2026 :

Monsieur Jean-Michel DILIGENT,
Demeurant 3 Rue de la Voie du Bois 10110 BUXEUIL,
pour une durée indéterminée.

Monsieur Jean-Michel DILIGENT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Michel DILIGENT déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Jean-Michel DILIGENT ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

Amandine TRANCHART
Gérante Associée

Signé par Amandine TRANCHART
Le 30 juil. 2026

Signed with Universign doc_k7z7 tx_k5vky38PX09W

Jean MICHEL DILIGENT
Futur gérant non associé

Signé par Jean-Michel DILIGENT
Le 31 juil. 2026

Signed with Universign doc_k7z7 tx_k5vky38PX09W

Marius TRANCHART
Mineur représentée par
Madame Amandine TRANCHART

Signé par Amandine TRANCHART
Le 30 juil. 2026

Signed with Universign doc_k7z7 tx_k5vky38PX09W

Emilien TRANCHART
Mineur représentée par
Madame Amandine TRANCHART

Signé par Amandine TRANCHART
Le 30 juil. 2026

Signed with Universign doc_k7z7 tx_k5vky38PX09W